

# Journal du RPE

Numéro 5 - Avril 2024

## Edito

Bonjour à tous !

Dans cette nouvelle édition printanière vous retrouverez le programme de la semaine petite enfance, qui est un évènement majeur de cette année organisé par les équipes de la petite enfance de la Communauté de Communes Plateaux de Caux. Cette semaine sera l'occasion de mettre en avant l'Enfant avec ses compétences et ses besoins.

Vous retrouverez également une initiative novatrice : le parrainage entre assistantes maternelles...

Bonne lecture !

Julie et Valentine

## Sommaire

Page 2 : Actualités

Page 3 : A vos agendas

Page 4 : Educ à lire

Page 6 : Zoom sur ...le projet de parrainage

Page 7 : Infos pratiques

Page 8 : Activité & Coup de cœur lecture

Page 9 : Nos comptines

Page 10 : Coloriage

Page 11 : Retour en images

- **Les nouveaux tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2024 :**

Le salaire horaire brut ne peut être inférieur à 0,281 fois le smic brut. Le salaire horaire minimal au 1er février 2024 est de 3,45€ brut soit 2,69€ net.

Le montant de l'indemnités d'entretien ne peut être inférieur à 90% du minimum garanti, soit 3,74€ par enfant pour un journée de 9h d'accueil. Ce montant est proratisable en fonction du nombre d'heures d'accueil par jour. Il ne peut être inférieur à 2,65€ jusqu'à 6h24.

Vous pouvez accéder au simulateur pour calculer le montant des indemnités d'entretiens : <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/IndemniteEntretienAssistanteMaternelle>

- **Application Monpajemploi ; comment fonctionne-t-elle au quotidien ?**

L'application Mon Pajemploi au quotidien est un service optionnel et complémentaire du compte en ligne Pajemploi. Elle propose des fonctionnalités qui facilitent les calculs et la déclaration (exemple : l'employeur saisit une absence du salarié. Cette absence sera automatiquement déduite du salaire mensualisé). Seul ou en binôme avec votre assistant maternel, l'application vous permet de consulter et d'ajouter au planning partagé les évènements liés à la garde (absences, heures supplémentaires, congés, etc.).



# A vos agendas...

- Dans l'année, une réunion créative sera proposée aux professionnels de la petite enfance pour confectionner des outils autour des comptines et des histoires...
- Une réunion organisée par France Travail (Pôle Emploi) à Doudeville à destination des assistants maternels vous sera proposée le 8 octobre 2024 à 18h, ce sera l'occasion notamment d'évoquer des sujets comme les démarches concernant la perte d'emploi et la reprise d'activité.
- Afin d'affiner le projet du parrainage, les deux RPE proposerons une réunion pour créer des outils autour du parrainage mais aussi penser les possibilités et les limites de cette démarche volontaire...

## FORMATIONS À VENIR...

- **Thème 1 : « Parler un mot, un signe Niveau 1 »** (21 heures – 1er, 8 et 22 juin 2024)
- **Thème 2 : « Parler un mot, un signe Niveau 2 »** (21 heures - dates à définir)
- **Thème 3 : « Préparation du certificat acteur prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) (option IBC) »** ((21 heures - dates à définir))
- **Thème 4 : « Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant »** (21 heures – 25 mai, 1er et 15 juin)
- **Thème 5 : « Construire son projet d'accueil »** (21 heures – 16, 23 novembre et 7 décembre 2024)
- **Thème 6 : « Recyclage SST »** (7 heures – 16 novembre 2024)
- **Thème 7 : « Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant »** (14 heures – 5 et 12 octobre 2024)
- **Thème 8 : Préparation du certificat « Sauveteur secouriste du travail (SST) »** (14 heures - dates à définir)

Le nouveau catalogue Ipéria 2024 est disponible au Relais, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits de thématiques de formations pour que celle-ci puisse être proposée !

## Ça bouge chez les tous petits : le développement psychomoteur de l'enfant !

Le développement psychomoteur se définit comme l'évolution des acquisitions sensorielles, motrices et cognitives d'un individu au cours de sa vie. En effet, il va de pairs avec le développement psychique (au sens de l'intelligence, l'émergence de la pensée, le registre émotionnelle) d'où le terme psychomoteur. Ce développement suit un ordre, un rythme que l'on pourrait qualifier de « prévisible ». Cependant, il n'est pas linéaire et régulier ; et surtout il est singulier, c'est-à-dire qu'il est propre à chaque enfant.

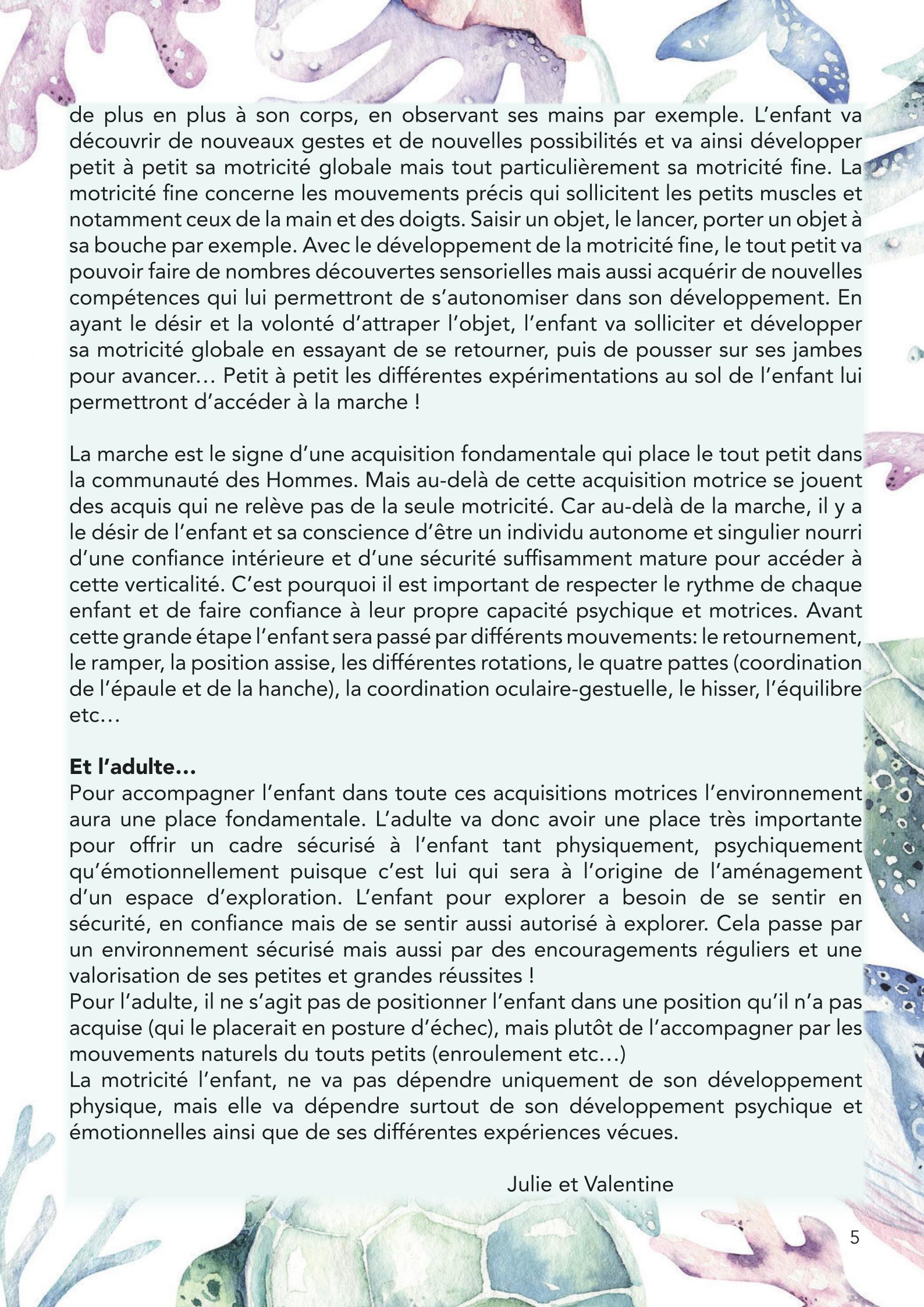
Le développement psychomoteur va permettre aux tous petits, puis aux jeunes enfants de se différencier petit à petit comme une personne à part entière, un individu séparé de sa mère et son environnement. Et surtout cela lui permettre de prendre conscience de toutes les parties de son corps comme étant unifiées.

### La motricité libre...

« La liberté motrice consiste à laisser libre court à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans lui enseigner quelques mouvements que ce soit » Emmi Pickler (Psychiatre et Psycho-pédagogue). Il s'agit donc de laisser la possibilité à l'enfant de découvrir son corps, d'explorer ses capacités. En explorant et en découvrant par soi-même le bébé se sent compétent et capable de faire. Ceci augmente sa confiance en soi. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et surtout ne pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul. « Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même », disait Emmi Pikler. C'est au gré de ses expérimentations, en répétant, en tâtonnant et en persévérant que l'enfant pourra être « maître » de son développement (se retourner, s'asseoir, se mettre debout etc...). L'éveil au sol est essentiel pour l'enfant car il favorise cette motricité libre. En effet lorsqu'il est allongé sur le dos, au sol, sur le tapis, il est totalement libre de ses mouvements. Il va ainsi pouvoir découvrir son corps petit à petit, utiliser ses muscles, pivoter sa tête ainsi que son bassin pour se tourner, s'enrouler et s'étirer.

### Des pas de géants...

Le nouveau-né n'a pas une conscience aussi précise de son corps que l'adulte. Il le perçoit comme morcelé, et n'a tout simplement pas conscience de lui-même. Effectivement, il a des réflexes dit archaïques qui se manifestent sous forme de mouvements involontaires et incontrôlés (Par exemple : il tête, il serre la main lorsqu'on place un doigt dans sa paume etc...). Ce n'est que vers 3 mois que ses réflexes disparaissent au profit de mouvements volontaires où le bébé s'intéressera



de plus en plus à son corps, en observant ses mains par exemple. L'enfant va découvrir de nouveaux gestes et de nouvelles possibilités et va ainsi développer petit à petit sa motricité globale mais tout particulièrement sa motricité fine. La motricité fine concerne les mouvements précis qui sollicitent les petits muscles et notamment ceux de la main et des doigts. Saisir un objet, le lancer, porter un objet à sa bouche par exemple. Avec le développement de la motricité fine, le tout petit va pouvoir faire de nombreuses découvertes sensorielles mais aussi acquérir de nouvelles compétences qui lui permettront de s'autonomiser dans son développement. En ayant le désir et la volonté d'attraper l'objet, l'enfant va solliciter et développer sa motricité globale en essayant de se retourner, puis de pousser sur ses jambes pour avancer... Petit à petit les différentes expérimentations au sol de l'enfant lui permettront d'accéder à la marche !

La marche est le signe d'une acquisition fondamentale qui place le tout petit dans la communauté des Hommes. Mais au-delà de cette acquisition motrice se jouent des acquis qui ne relève pas de la seule motricité. Car au-delà de la marche, il y a le désir de l'enfant et sa conscience d'être un individu autonome et singulier nourri d'une confiance intérieure et d'une sécurité suffisamment mature pour accéder à cette verticalité. C'est pourquoi il est important de respecter le rythme de chaque enfant et de faire confiance à leur propre capacité psychique et motrices. Avant cette grande étape l'enfant sera passé par différents mouvements: le retournement, le ramper, la position assise, les différentes rotations, le quatre pattes (coordination de l'épaule et de la hanche), la coordination oculaire-gestuelle, le hisser, l'équilibre etc...

### **Et l'adulte...**

Pour accompagner l'enfant dans toute ces acquisitions motrices l'environnement aura une place fondamentale. L'adulte va donc avoir une place très importante pour offrir un cadre sécurisé à l'enfant tant physiquement, psychiquement qu'émotionnellement puisque c'est lui qui sera à l'origine de l'aménagement d'un espace d'exploration. L'enfant pour explorer a besoin de se sentir en sécurité, en confiance mais de se sentir aussi autorisé à explorer. Cela passe par un environnement sécurisé mais aussi par des encouragements réguliers et une valorisation de ses petites et grandes réussites !

Pour l'adulte, il ne s'agit pas de positionner l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquise (qui le placerait en posture d'échec), mais plutôt de l'accompagner par les mouvements naturels du touts petits (enroulement etc...)

La motricité l'enfant, ne va pas dépendre uniquement de son développement physique, mais elle va dépendre surtout de son développement psychique et émotionnelles ainsi que de ses différentes expériences vécues.

Julie et Valentine

# Zoom sur...

## Le projet de parrainage

Dans l'intérêt de la valorisation du métier d'assistant maternel, s'est tenu une réunion d'échanges et de partage sur les caractéristiques du métier. A l'issue de ce temps d'échange plusieurs idées ont émergé avec notamment l'idée d'un parrainage des futures/nouvelles collègues. Cette expérience novatrice sera l'occasion d'accompagner, de partager des pratiques mais aussi des expériences concernant le métier d'assistant maternel.

Si vous êtes assistantes maternelles et que vous souhaitez participer à ce projet vous pouvez vous rapprocher de l'animatrice de votre secteur ! Soit pour parrainer ou être parrainé...

Quand j'ai commencé ce qu'il m'a le plus manqué est justement ce côté tutorisé, même si je suis une ancienne de secrétaire, l'administratif qui devient de plus en plus lourd était compliqué pour moi, les méthodes de calcul, etc.

L'organisation d'une journée avec des enfants, on a beau être maman, faire les choses d'instinct, ça prend une autre proportion quand il s'agit des enfants des autres, on a toujours peur de faire mal, en tout cas moi je le ressentais comme ça.

J'aurais aimé partager mes activités avec d'autres assmat, mes ressentis, mes difficultés avec certains parents même si au fil du temps on apprend à gérer au début j'avais tendance à me remettre constamment en question même si au final ce n'est pas moi qui avait forcément tort.

Je pense que la réponse de la 2ème question se trouve aussi dans la réponse de la première

Ce que j'aime dans le fait de devenir marraine c'est de pouvoir PARTAGER. Je peux lui apprendre des choses, l'aider autant que la personne pourra le faire pour moi. Je pense que ça peut devenir un échange.

Christelle

Ce qui m'a manqué quand j'ai commencé c'est de l'aide pour trouver des contrats, des enfants à garder. Au démarrage de cette activité, nous avons peu d'expérience et cela peut être un frein pour les parents.

L'intérêt d'être parrainée lorsque j'ai commencé aurait peut-être répondu à la problématique dont je viens d'évoquer, par le bouche à oreilles beaucoup d'entre nous trouvent facilement des enfants à garder.

Le fait de devenir marraine peut me permettre d'échanger sur mon métier et mes pratiques et de partager des nouvelles idées d'activités, de sorties.

Céline

Ce qui m'a manqué c'est l'information sur toute la partie administrative (calculs, contrat,...), comment s'adresser à un parent, poser les bonnes questions, ....

L'intérêt aurait été de pouvoir voir le métier en directe, d'apprendre avec quelqu'un qui connaît bien son métier pour pouvoir faire face aux questions et aux besoins des parents. Ça aurait été un atout pour bien commencer.

Je pense qu'en devenant marraine, on peut revaloriser son métier.

Alba

# INFO PRATIQUES

## Les aides financières en tant qu'assistante maternelle, le saviez-vous ?

### La prime d'installation CAF

C'est l'une des mesures contenues dans la Convention d'objectifs et de gestion (COG Etat-CNAF 2023-2027) signée le 10 juillet, selon le nouveau barème national des aides des Caisses d'allocations familiales (Caf) pour les modes d'accueil, le montant de la prime d'installation des assistantes maternelles est désormais fixé à 1200 euros, quel que soit le territoire.

Cette prime est destinée à financer l'achat du matériel nécessaire au démarrage de l'activité des professionnelles au domicile ou en MAM (Maison Assistant Maternel)

### Conditions d'attribution de la prime :

- Signer la charte d'engagement réciproque avec la CAF
- Avoir formulé sa demande dans un délai d'un an à compter de la date de l'agrément ;
- Être agréée pour la première fois ;
- Vous êtes domicilié en Seine Maritime
- Avoir exercé au moins deux mois consécutifs avant de formuler la demande
- Rester un minimum de 3 ans dans la profession
- Renseigner ses disponibilités sur le site internet [www3.mon-enfant.fr](http://www3.mon-enfant.fr)

### Prêt amélioration habitat

Un prêt à l'amélioration du lieu d'accueil (PALA) à taux zéro, d'un montant de 10 000 € maximum peut être accordé, sous certaines conditions, aux assistants maternels, qu'ils soient allocataires ou non.

Ce prêt est destiné à financer des travaux soit au domicile de l'assistant(e) maternel(le) soit dans une MAM.

Ces travaux doivent avoir pour objectif d'améliorer l'accueil, la santé ou la sécurité des enfants accueillis. Le prêt est accordé dans la limite de 80% du cout total des travaux et remboursable mensuellement sur 10 ans maximum.

Le montant du prêt est versé en 2 fois : la première partie au démarrage des travaux sur présentation des devis et la deuxième partie au plus tard 6 mois après l'achèvement des travaux sur présentation des factures.

### Aide au démarrage en faveur des MAM

Une aide au démarrage de 3000€ peut être versée au MAM qui signe une charte de qualité avec la CAF, le conseil départemental et la MSA.

Elle vise à faciliter l'acquisition du matériel nécessaire au bon fonctionnement de la MAM. Elle peut être versée à l'ouverture de la MAM ou à l'occasion de l'extension de la capacité d'accueil de la MAM (soumis à certaines conditions d'engagement)

### Aide à l'installation (mais pas que...) par l'IRCEM

L'aide à la prise de fonction de l'IRCEM permet aux assistantes maternelles de financer les équipements nécessaires au démarrage de l'activité professionnelle ou à son développement.

Cette aide devra être sollicitée dans les 6 mois suivant l'obtention de l'agrément (ou son renouvellement) et vous devrez justifier, pour obtenir le versement de l'aide, de 3 mois consécutifs d'activité dans l'emploi de la famille. Cette aide est soumise à des conditions de ressources

# ACTIVITÉS



## Table à mousse !

### Objectifs :

Permettre à l'enfant de prendre du plaisir et de découvrir cette matière légère et douce. L'enfant va pouvoir manipuler cette matière être à l'initiative de sa production et expérimenter en soufflant, frottant, faisant des traces... Avec de petits contenants ils pourront également les remplir de mousse, les vider mais aussi souffler dessus !!

### Matériel :

- Une table sur laquelle on installe un sac poubelle découpé en guise de nappe.
- Des petites éponges.
- De l'eau et du produit lavant pour enfants (il faut peu d'eau, l'objectif étant juste de faire de la mousse).

### Déroulement de l'activité :

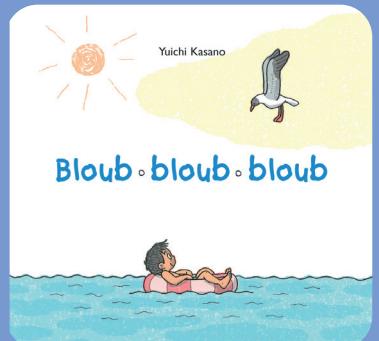
- Installer l'activité.
- Frotter un peu le mélange savon/eau.
- Donner une éponge aux enfants.
- Les laisser manipuler/expérimenter : frapper des mains, frotter, presser les éponges...
- Agrémenter l'activité avec de petits contenants type pots de yaourt récupéré.

# Coup de ❤️

## LECTURE

### Le soleil, la mer, ma bouée...

Hmmmm ! Comme c'est bon d'être en vacances ! Mais soudain... bloub bloub bloub ! Quelles sont ces petites bulles à côté de moi ? Ah, c'est Papa ! Il me soulève dans ses bras. Tiens, d'autres bulles plus grosses... Madame Tortue ! Elle soulève Papa ! Et encore d'autres... Monsieur Morse ! Il nous soulève tous ! Ça continue ! Nous formons une pyramide, comme au cirque ! Si ça se trouve, je vais grimper jusqu'à Madame Mouette !



Yuichi Kasano

Bloub. bloub. bloub



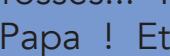
Yuichi Kasano

Bloub. bloub. bloub



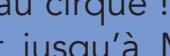
Yuichi Kasano

Bloub. bloub. bloub



Yuichi Kasano

Bloub. bloub. bloub



Yuichi Kasano

Bloub. bloub. bloub



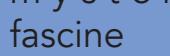
Yuichi Kasano

Bloub. bloub. bloub



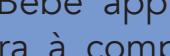
Yuichi Kasano

Bloub. bloub. bloub



Yuichi Kasano

Bloub. bloub. bloub



Yuichi Kasano

Bloub. bloub. bloub



Yuichi Kasano

Bloub. bloub. bloub



Yuichi Kasano

Bloub. bloub. bloub





## Les petits poissons !

Les petits poissons dans l'eau, nagent,  
nagent, nagent, nagent, nagent.  
Les petits poissons dans l'eau nagent  
aussi bien que les gros.  
Les petits, les gros nagent comme il faut  
Les gros, les petits nagent bien aussi...

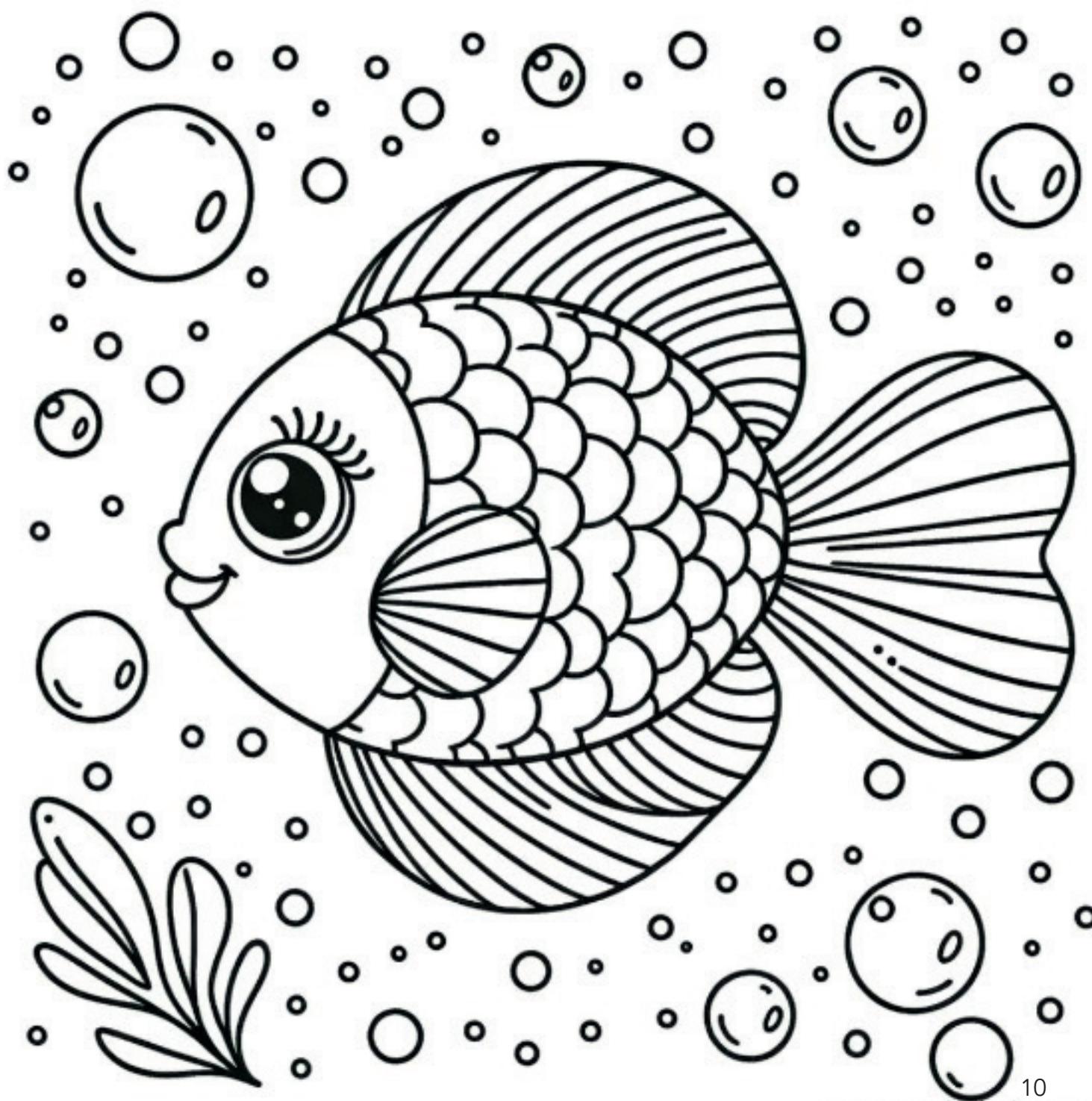
## Je voudrais une glace

Je voudrais, je voudrais une glace à la  
vanille... Humm !  
Et une autre au chocolat... Humm !  
Tu auras, tu auras une glace à la  
chenille... Beurk !  
Et une autre au cancrelat... Beurk !  
Je voudrais, je voudrais une glace à la  
fraise... Humm !  
Et une autre à l'abricot...Humm !  
Tu auras, tu auras une glace à la  
punaise... Beurk !  
Et une autre à l'asticot... Beurk !

## La Grosse Baleine

Petit poisson, petit poisson,  
Nage, nage, nage  
Petit poisson, petit poisson,  
Gloups, gloups gloups...  
Oh non...petit poisson s'est fait manger  
par...  
Jolie pieuvre, jolie pieuvre,  
Nage, nage, nage,  
Jolie pieuvre, jolie pieuvre,  
Gloups, gloups, gloups...  
Oh non...jolie pieuvre s'est fait manger  
par...  
Grand requin, grand requin,  
Nage, nage, nage  
Grand requin, grand requin  
Gloups, gloups, gloups...  
Oh non... grand requin s'est mangé par...  
Grosse baleine, grosse baleine,  
Nage, nage, nage  
Grosse baleine, grosse baleine,  
Oups pardon... je crois que j'ai trop  
mangé !

# COLORIAGE



# Retour en images

Le jeudi 14 décembre les deux Relais de Communauté de communes ont proposé aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent une parenthèse enchantée avec la venue du spectacle « Le Jardin Bulles » proposés par Emmanuelle et Laure-Hélène du Collectif à Corps Contés ! Un joli moment de partage entre danses, comptines et moments poétiques, pour se souhaiter de belles



Spectacle de Noël



Réunion créative



Retour en image sur une réunion créative lors de laquelle Julie et Valentine organisaient une soirée autour de l'éveil des bébés ! L'occasion pour les assistantes maternelles de participer à un temps de professionnalisation ponctué de partages et d'échanges sur les besoins des bébés, l'intérêt de mettre à disposition certains supports ou objets, les aménagements, la posture de l'adulte...

La fin de soirée fut consacrée à la confection d'objets/supports répondant aux besoins de bébés.



# Horaires des permanences

## RPE Graine de Lin

	matin	après-midi
Lundi		13h30 - 16h
Mardi	atelier d'éveil	16h - 19h
Mercredi		
Jeudi	atelier d'éveil	13h30 - 16h30
Vendredi	10h - 13h ou Lire au RPE ①	

## RPE Jeunes Pouces

	matin	après-midi
Lundi	10h30 -13h	
Mardi	atelier d'éveil	14h - 15h30
Mercredi		14h - 16h30
Jeudi	atelier d'éveil	16h30 - 18h30
Vendredi	Lire au RPE ①	14h - 15h30

① «Lire au RPE» de 10h à 11h15 en semaine paire à Yerville,  
et en semaine impaire à Doudeville

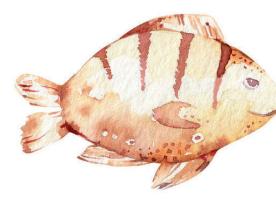
Plus d'infos : [planning complet des ateliers d'éveil](#)  
et animations sur [www.plateaudoudecaux.fr](http://www.plateaudoudecaux.fr)



## Contacts

### RPE Graine de Lin

Julie BAGUET  
2, place Général de Gaulle  
76560 DOUDEVILLE  
02 35 95 93 43  
rpe.doudeville@plateaudoudecaux.fr



UNDER  
the  
SEA



### RPE Jeunes Pouces

Valentine BERTRAND  
Place B. Alexandre  
76760 YERVILLE  
02 32 70 66 10  
rpe.yerville@plateaudoudecaux.fr

